



Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Assemblée générale du 25 janvier 2020

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2019

Comme le temps passe vite ! Voilà déjà treize ans que nous avons créé notre association. Aujourd'hui, pour notre quatorzième assemblée générale, je vais donc vous présenter le rapport moral et d'activités de l'année 2019 au cours de laquelle nous avons œuvré pour poursuivre nos objectifs : Préserver la qualité de la langue française, la faire aimer et la faire rayonner.



Concernant le nombre d'adhérents :

Au 31 décembre 2018, le nombre d'adhésions de notre délégation était de 63 dont 10 couples, ce qui donnait 73 adhérents, dont 71 domiciliés dans le Cher, une adhérente dans le Loiret et un adhérent dans l'Indre.

En 2019, nous déplorons deux décès, madame Claude FLEURY de Bourges et madame Colette MERGIER d'Henrichemont. Je demande donc à ceux qui le peuvent de bien vouloir se lever pour observer une minute de silence en sa mémoire. Compte tenu de quelques départs mais aussi de nouveaux venus, le nombre d'adhésions de notre délégation au 31 décembre 2019 était de 59 dont 14 couples, ce qui donnait 73 adhérents dont 68 domiciliés dans le Cher, une adhérente dans le Loiret, deux dans l'Indre, une en Charente-Maritime et une dans l'Orne (39 femmes, 33 hommes et 1 association).

Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- En février, madame Marialine BROUSSAUD de Saint-Amand-Montrond ;
- En mai, monsieur François CAUSSE de Fussy ;
- En Juin, madame Madeleine MONTAGNE de Bourges ;
- Et en septembre, madame et monsieur DÉPREZ, Anne-Marie et Daniel, de Bourges.

Bienvenue à nos cinq nouveaux adhérents.

Concernant l'administration :

En 2019, il a été tenu une assemblée générale ordinaire et deux conseils d'administration, soit un de plus que l'obligation statutaire.

Concernant les actions conduites :

Douze actions avaient été envisagées lors de l'assemblée générale du 26 janvier 2019.

1^{ère} action : Organiser un concours de français dans les classes de 4^e des collèges :

Cette action est conduite par un groupe de onze membres, à savoir mesdames NORMAND, ZEVACO-FROMAGEOT, ROUARD, ROBLET et messieurs FOULEDEAU, GARNON, GROS, LEBLOND, REICHENBACH, ROUARD et moi-même. Il convient de signaler l'appui logistique de messieurs BILLAULT, MOUCHTOURIS et PINEAU lors de la remise des récompenses.

Concours 2018/2019 : Fin 2018, cinq collèges du Cher avaient inscrit 14 classes représentant un total de 310 élèves pour participer en janvier 2019 au « Plumier d'or », concours qui se déroule au plan international. Il s'agissait des établissements de Chateaufort, Dun-sur-Auron, Saint-Doulchard, Sancerres et Sancerre. À souligner, le brillant résultat de Lila RAOULT-SAMBOURG élève du collège de Sancerre classée 14^e sur plus de 18 000 participants, ainsi que des quatre élèves ayant reçu un diplôme d'encouragements.

En mars, au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie, les 37 élèves du Cher ayant composé les meilleures copies du « Plumier d'or » ont participé au « Plumier d'argent » qu'organise notre délégation. Nous leur avons remis à chacun différents livres en récompense - dont notre ouvrage « En français correct » - grâce aux subventions obtenues de la Ville de Bourges (200 €) et du Conseil départemental (600 €). La remise des récompenses a eu lieu le 16 mai 2019, dans la salle du duc Jean du

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

Conseil départemental du Cher à Bourges en présence et avec l'aimable participation de Madame Danielle SERRE, maire-adjoint de Bourges. Un rafraîchissement a été offert à tous les présents, élèves, parents, enseignants, qui sont repartis enchantés.

Concours 2019/2020 : Fin 2019, trois collèges ont inscrit 8 classes soit 179 élèves qui participeront en janvier au « Plumier d'or ». Il s'agit des établissements de Châteaumeillant/Le Châtelet, Dun-sur-Auron et Sancergues.

Notre « Plumier d'argent » aura lieu au cours de la « Semaine de la langue française et de la francophonie », prévue du 14 au 22 mars. Cette année encore, nous récompenserons cette épreuve départementale grâce aux subventions obtenues du Conseil départemental (600 €) et de la Ville de Bourges (250 €, 50 € de plus que l'an dernier). Éventuellement s'ajoutent des dons offerts par des mécènes. La remise des prix interviendra en mai ou juin 2020 ; lieu et modalités seront définis ultérieurement.

2^e action : Poursuivre la vente de notre livre « En français correct » :

Depuis fin 2013, nos chroniques sont regroupées dans notre livre « En français correct » qui continue à connaître du succès puisque nous en avons vendu 64 en 2019, en plus des 42 offerts aux lauréats de nos concours. Au 31 décembre 2019, nous comptons 1030 ouvrages écoulés et il en restait 180 sur les 1210 imprimés au total. Nous pourrions donc continuer à offrir un exemplaire à nos futurs lauréats.

3^e action : Proposer une chronique à cinq médias radiophoniques locaux :

Nos chroniques sont toujours diffusées sous l'appellation « Mot à mot » sur les ondes de RCF Nièvre et de RCF en Berry. De même, Radio-Morvan, Radio-Résonance et Radio-Avallon continuent de les diffuser sur leurs ondes sous l'appellation « En français correct ». Toutes ces chroniques sont celles de notre livre après une légère adaptation pour l'expression orale.

4^e action : Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon :

Comme les années précédentes, grâce à une subvention de 50 € accordée par la municipalité de Menetou-Salon, le jeu « Testez votre français », questionnaire à choix multiple, avec différents niveaux de difficulté a été proposé par mesdames DESBARRES et GODRIE, et moi-même ROBLET. 66 personnes ont participé. Les deux lauréates monestrosaloniennes, junior et adulte, ont été récompensées par la municipalité de Menetou-Salon.

5^e action : Organiser une animation culturelle au profit du Téléthon le 1er décembre à Mareuil-sur-Arnon :

En liaison avec le comité du Téléthon de Mareuil-sur-Arnon, messieurs FUSIER, LEBLOND et PINEAU ont préparé la manifestation. J'ai procédé à la dictée qui comportait quelques jeux de mots et quelques pièges. La somme de 80 euros a pu être remise au comité du Téléthon de Mareuil-sur-Arnon.

6^e action : Conduire une communication avec les médias :

Plusieurs journalistes du Berry Républicain et de La Voix ont été rencontrés : Alexis Chalais a rendu compte de la remise des récompenses au Plumier d'argent, en mai. En octobre, Mélanie PRADALIÉ du journal La Voix a fait un tour d'horizon de nos activités. Franck SIMON, journaliste, a évoqué notre présence à la Fête des associations à Bourges. Puis, en novembre, ce dernier m'a accordé une entrevue pour le lancement de la troisième édition de notre concours de français « Les Nouvelles de DLF 18[®] ». Chacune de ces rencontres a donné lieu à un article dans un des journaux cités. À signaler que depuis le 1^{er} janvier, Monsieur Frédéric SIMÉON est le nouveau correspondant du même quotidien pour Menetou-Salon ; nous espérons vivement qu'il rendra compte régulièrement de nos activités locales.

7^e action : Organiser un pique-nique en juin :

C'est à Apremont-sur-Allier, sous un auvent mis à disposition par la municipalité, que Jean-Pierre PINEAU avait organisé notre pique-nique annuel, le dimanche 1er septembre. Le soleil qui brillait dans les cœurs des 16 participants a vite dissipé la grisaille du ciel. Au cours de l'après-midi, j'ai fait le point sur l'avancement de

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

nos actions ; Véronique BERGER, Danièle SENNEDOT et Philippe LEBLOND ont proposé quelques animations portant sur la langue française.

8^e action : Reconduire le concours « Les Nouvelles de DLF 18[®] » :

En 2019, le groupe organisateur était composé de mesdames NORMAND, ZEVACO-FROMAGEOT, et monsieur GROS avec moi-même sous le pilotage de Philippe LEBLOND. Cinq participantes, Cindy BEAUVRIE, Sterenn DUFOR, Alyssa POULMACH, Marion RECHER et Zara WINDY ont été les lauréates de l'édition 2018 du concours de nouvelles. Elles ont été récompensées le 23 mars 2018 à la médiathèque de Bourges en présence de monsieur Éric Meseguer, maire-adjoint. Madame SENNEDOT et monsieur BILLAULT proposant des rafraîchissements. Le concours a été reconduit fin septembre 2019.

9^e action : Organiser une animation lors de la venue de huit enseignants moldaves dans le Cher :

Gérard BROUSSAUD, coordinateur de « Solidarité laïque » pour le Cher, reçoit chaque année des professeurs moldaves qui enseignent le français dans leur établissement scolaire. Lors d'une réunion de tous ces enseignants et de leurs hôtes le 18 juin dans les locaux de la Fédération des œuvres laïques à Bourges, Philippe LEBLOND et moi-même avons proposé des animations autour de la langue française.

10^e action : Participer à la Fête des associations à Bourges :

Le dimanche 8 septembre, aux Rives d'Auron, de nombreux visiteurs ont été reçus et renseignés par madame SENNEDOT, messieurs BILLAULT, FOULEDEAU, FUSIER, PINEAU et moi-même. Comme chaque année, notre pavillon d'exposition a reçu de nombreux visiteurs dont certains se sont portés acquéreurs de notre livre « En français correct ». Soulignons que grâce à l'acquisition de banderoles supplémentaires et de potences, notre espace de présentation avait nettement gagné en visibilité.

11^e action : Participer au Salon du livre à Henrichemont :

Pour la quatrième année consécutive, le 17 novembre, un salon du livre a été organisé à Henrichemont. Gérard BILLAULT, Philippe LEBLOND et moi-même avons réalisé un beau score de vente de notre livre et établi de nombreux contacts avec nos visiteurs.

12^e action : Rechercher des citations issues d'œuvres littéraires :

Comme les années précédentes, madame BERGER note des citations dans des cahiers et en fournit à la demande pour diverses actions. Cette année encore, quelques-unes ont été affichées dans notre pavillon d'exposition à la Fête des associations à Bourges.

Lors de l'assemblée générale du 26 janvier 2019, plusieurs propositions d'actions possibles avaient été évoquées et le conseil d'administration avait décidé de donner suite à deux d'entre elles : inviter madame Leïla SLIMANI sous le pilotage de Raoul REICHENBACH et proposer un jeu-concours dans un journal sous le pilotage de Philippe LEBLOND. Raoul REICHENBACH ayant quitté le département, il n'a pas concrétisé son projet. Le jeu-concours a été proposé au journal Le Berry Républicain qui ne l'a pas retenu. Pour information, Philippe LEBLOND l'a proposé à un autre organisme à titre personnel.

Au cours de l'année, Béragère BRECQUEVILLE a proposé une action nouvelle qui a été acceptée par le conseil d'administration : Organiser une dictée au profit de l'amicale du personnel de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. L'animation aura lieu le 1^{er} février prochain.

Une autre action nouvelle a été proposée par notre inventif trésorier : organiser une liaison avec l'astronaute Thomas PESQUET lors de son prochain séjour dans l'espace en 2021. Le conseil d'administration a trouvé l'idée intéressante mais souhaite connaître le coût financier avant de se prononcer. L'auteur du projet poursuit la préparation d'un dossier qui sera soumis aux intermédiaires appropriés.

Enfin, en dehors du programme arrêté voilà un an, j'ai donné une conférence sur le thème « La langue française malmenée » aux membres du Lion's club de Bourges Cœur de France, le 16 octobre à La Chapelle Saint-Ursin. J'en ai profité pour vendre quelques exemplaires de notre livre.

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901



Le 5 avril se tenait à Paris à l'assemblée générale de Défense de la langue française ; empêché pour raison de santé, je n'ai pas pu m'y rendre. La délégation du Cher a été représentée par Philippe LEBLOND, notre trésorier. Une fois encore, le rapport d'activités des délégations a montré que celle du Cher est la plus dynamique de toutes avec des actions très diverses et pour la plupart très originales.



Avant de terminer, je signale qu'aux aides financières évoquées précédemment, s'ajoute la subvention accordée par la commune de Menetou-Salon, sous forme de mise à disposition gratuite de la salle dont nous profitons aujourd'hui.

Je tiens donc à adresser un très grand remerciement à tous les organismes, collectivités et particuliers qui nous ont apporté leur aide et leur soutien, sous quelque forme que ce soit.



En conclusion, puisque le programme d'actions envisagé pour 2019 a été réalisé et qu'une action supplémentaire va se concrétiser la semaine prochaine, nous pouvons être satisfaits de nos résultats, nous nous sommes montrés aussi dynamiques que les années précédentes. J'adresse donc mes plus vifs remerciements à tous les membres de l'association qui n'ont pas ménagé leur temps, leur énergie, voire leurs moyens pour participer activement à la préparation, au lancement et au bon déroulement de nos actions en faveur de la langue française. Un très grand merci à vous tous, avec une mention particulière pour les membres du bureau qui m'épaulent.

Compte tenu de nos résultats, je me permets d'espérer que, lorsque nous allons aborder les actions pour 2020, vous accepterez que nous poursuivions ou reconduisons la plupart des activités en cours.

Je vous remercie de votre attention, et maintenant, je prie tous les membres qui sont à jour de leur cotisation de bien vouloir approuver le présent rapport moral, après réponse aux questions éventuelles que vous voudrez bien me poser.

Mesdames et messieurs, vous avez la parole.

Le président,
Alain ROBLET